A envoyer par lettre recommandée avec demande d’avis de réception

Sage-femme X… A…

Adresse mail professionnelle

Téléphone professionnel

A l’attention de Monsieur, Madame Le, la Directeur(rice) de publication/l’éditeur,

Ou si éditeur non professionnel anonyme :

A l’attention de Monsieur, Madame, l’hébergeur du site internet/blog/forum,

*Informations à récupérer dans la rubrique mentions légales du site internet*

*A* lieu de la sage-femme,

Le (date de jour),

Objet : droit de réponse à la publication, au message publié sur le site internet/la page Facebook de « … »

PJ : 1

Monsieur, Madame,

Conformément au décret du 24 octobre 2017 relatif au droit de réponse applicable aux services de communication au public en ligne, je souhaite formuler une réponse au message « écrit/sonore » de « nom/pseudonyme de l’auteur du message » publié le… sur le site internet « titre du site/blog/forum » accessible à l’adresse suivante « … » ou dans la rubrique « titre de la rubrique » à l’adresse suivante « … ».

Vous trouverez une copie d’écran montrant cette publication en pièce jointe.

En réponse, mon message est le suivant (*voir exemple sur le guide e – reputation page 14*) [attention la réponse est limitée à la longue du message en cause et ne peut pas être supérieure à 200 lignes].

Comme l’exige l’article 5 du décret précité, vous êtes tenu d’insérer ma réponse dans un délai de 3 jours à compter de la réception de cette demande sauf si vous procéder à la suppression dudit message.

Je vous prie de croire, Madame/Monsieur…

Signature de la sage-femme

Pièce jointe : copie d’écran de la publication litigieuse